



Durée : 14 heures

Prochaines dates :

Du 19 juin 2023 au 20 juin 2023

Du 13 novembre 2023 au 14 novembre 2023

Tarifs

	1 jour en présentiel	1 jour en distanciel
Tarif public	990€ HT – 1 188€ TTC	910€ HT – 1 092€ TTC
Tarif abonné	890€ HT – 1 068€ TTC	810€ HT – 972€ HT
	2 jours en présentiel	2 jours en distanciel
Tarif public	1 720€ HT – 2 064€ TTC	1 560€ HT – 1 872€ HT
Tarif abonné	1 520€ HT – 1 824€ TTC	1 360€ HT – 1 632€ TTC



Public visé

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'immobilier, du logement, bailleur social, collectivité territoriale, établissement public, de bureau d'études et de la construction.

Directeurs de collectivités en charge de l'urbanisme, du logement, du juridique ou du financier, Directeurs de SEM, Directeurs des grands projets, Directeurs immobiliers, Responsables de pôle urbain, Responsables de l'aménagement, Promoteurs, Responsables du développement, Responsables immobiliers, Chefs de projets, Urbanistes, Architectes, Bureaux d'études, Chefs de projets en entreprise de promotion immobilière, foncières, ou chez les sociétés d'investissement, chargé de mission ou d'opération des collectivités et des aménageurs, consultant ou chargé d'étude en urbanisme et aménagement débutant, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, constructeur, Mandataire et Assistant à la maîtrise d'ouvrage, aménageur, promoteur immobilière.



Objectifs pédagogiques

Être capable d'identifier les enjeux financiers et fiscaux d'un montage d'opération d'aménagement.



Description

Le métier de l'aménageur évolue, les nouveaux montages d'opérations s'organisent : SEMOP, AFU, PUP... De nouveaux modèles économiques s'installent. L'enjeu fiscal devient un élément majeur pour faire le bon choix des montages. La prise de décisions de gestion « en pleine conscience » des risques encourus devient fondamentale. Cette formation permet aux aménageurs de disposer des outils et des process pour bien choisir leurs montages d'opérations.

1. Périmètre du bilan financier

- Eléments de cadrage : connaître l'économie de l'aménagement et l'économie de l'immobilier
- Le nouveau modèle économique de l'aménagement

Cadre de ville – 160 rue Montmartre, 75002 Paris France – 01 40 26 14 66 – formations@cadredeville.com – <https://www.cadredeville.com/formations>

SIRET : 451 371 694 00030 – RCS PARIS – Code APE 5813Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755425775 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

- Les différents types de bilan
- 2. Le bilan financier initial d'une opération d'aménagement**
 - Optimiser les recettes
 - Optimiser les dépenses
 - L'optimisation du bilan
 - 3. Le bilan financier prévisionnel**
 - L'échéancier
 - Le plan de trésorerie
 - Le financement de l'opération
 - 4. Le partage du risque économique de l'opération**
 - Principe juridique : la concession d'aménagement
 - La méthode
 - Le contrat
 - 5. Bilan financier : suivi et clôture**
 - Construire un tableau de suivi
 - Réaliser un compte-rendu financier annuel
 - Retrouver l'équilibre financier
 - Approuver le nouveau bilan
 - Clôturer financièrement le bilan

6. La tva et les droits d'enregistrement

- Introduction sur la TVA et droits d'enregistrement :
- Les principaux postes de recettes
- Les principaux postes de dépenses

7. L'impôt sur les sociétés

- Présentation du dispositif de faveur
- Opérations et organismes concernés
- Appréciation du service d'intérêt général

8. La taxe sur les salaires

- Rapport d'assujettissement
- Impact sur les subventions

Les formations complémentaires :

- Introduction aux montages d'opérations d'aménagement
- Nouveaux Montages d'Opérations d'Aménagement : aspects juridiques et opérationnels,
- Atelier pratique sur les nouveaux montages d'opérations d'aménagement,
- Urbanisme négocié : comment réaliser une opération d'aménagement dans ce cadre
- PUP, PUP inversés et AFUP, les nouveaux outils de l'aménagement,
- AMI, Appels à projets : les nouveaux modes de cession et de commercialisation en aménagement

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les nouveaux modes de commercialisation et de cession en aménagement (AMI, Appels à projets...)
- Nouveaux Montages d'Opérations d'Aménagement
- PUP, PUP inversés et AFUP, les nouveaux outils de l'aménagement

Cette formation vous offres l'accès au PACK NOUVEAUX AMÉNAGEMENT (-14% sur les 8 journées)

En 8 jours, vous maîtriserez les différents modes de cession de foncier, les nouveaux montages, dont les PUP et AFUP très demandés, et l'optimisation du bilan d'une opération d'aménagement.

Cadre de ville – 160 rue Montmartre, 75002 Paris France – 01 40 26 14 66 – formations@cadredeville.com – <https://www.cadredeville.com/formations>

SIRET : 451 371 694 00030 – RCS PARIS – Code APE 5813Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755425775 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

Pour bénéficier de l'offre tarifaire, les formations doivent être faites dans l'année civile.

★ **Prérequis**

Avoir déjà exercé dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme ou de la construction et bâtiment.



Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices



Moyens et supports pédagogiques

- o La convocation est envoyée 15 jours avant la formation par mail.
- o La formation sera adaptée en fonction des acquis des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil des attentes 15 jours auparavant.
- o La documentation pédagogique est envoyée une semaine avant par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- o Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- o Si la formation est en distanciel, le rapport de connexion de la plateforme Zoom permettra de valider la présence des stagiaires.
- o La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- o Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisées telles que exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- o Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.



Modalités d'évaluation et de suivi

- o En fin de formation, les stagiaires rempliront une fiche d'appréciation et d'auto-évaluation de leurs acquis via un questionnaire en ligne.
- o Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- o Une attestation de fin de formation sera envoyée aux participants dans les jours suivant la formation.

La formation Montages d'opérations : sécuriser et optimiser financement & fiscalité a recueilli en 2022 un taux d'assiduité de 100% et une note de satisfaction des participants de 9/10

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations

Isabelle.bianchi@cadredeville.com

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations

formations@cadredeville.com

01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement (demande de formation en INTRA et Sur mesure)

Nathalie.auburtin@cadredeville.com

01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30